

Andreas Glarner n'est pas protégé

Immunité ▶ Les propos controversés du député UDC Andreas Glarner concernant l'islam sur les réseaux sociaux ne sont pas protégés par l'immunité face à la justice, car il n'y avait pas de rapport direct avec le mandat parlementaire. Il n'est donc pas justifié de lui accorder un traitement de faveur, selon la commission compétente du National.

La commission suspend par ailleurs sa décision concernant la demande de levée de l'immunité de deux autres élus UDC, le chef de groupe Thomas Aeschi (ZG) et Michael Graber (VS), repoussés par des agents lors de la visite d'un hôte ukrainien. Dans un 3^e dossier, l'immunité de l'UDC Marco Chiesa n'est pas levée. **ATS**

UBS

DES LIENS CONTESTÉS
UBS aurait des liens contestables avec des groupes militaires chinois sous sanctions des Etats-Unis. C'est du moins ce que rapporte le magazine *Finanz und Wirtschaft*. La grande banque souligne s'en tenir aux prescriptions. **ATS**

SUISSE-ITALIE

OBJETS PRÉCIEUX RENDUS
L'Italie a récupéré plus de 2500 pièces de monnaie, vases et petites sculptures antiques qui avaient été excavés illégalement puis vendus en Suisse. La Police cantonale et le Ministère public de Zurich ont participé aux opérations. **ATS**

Genève traque les antennes russes

Espionnage ▶ Des paraboles seraient posées sur la Mission russe sans la moindre autorisation.

Des antennes ont vraisemblablement été posées sans autorisation cantonale sur les toits des bâtiments de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à Genève. Le canton va passer par la voie diplomatique afin de solliciter une prise de position auprès de la Mission de Russie.

Images satellitaires à l'appui, la RTS a révélé dimanche soir dans son émission de télévision *Mise au Point* la pose de plusieurs antennes paraboli-

ques depuis 2006. Pourtant, «la Mission de Russie a déposé une requête pour des antennes en toiture depuis 2006», a indiqué lundi le Département du territoire. Quatre antennes auraient donc été installées sans autorisation.

Le canton rappelle que les représentations étrangères ainsi que les organisations internationales ayant conclu avec le Conseil fédéral un accord de siège jouissent de privilèges, d'immunités et de facilités conformément au droit international. Cela étant, elles sont tenues de respecter la législation cantonale et déposer une requête en autorisation de construire pour des travaux.

Le canton de Genève va passer par la Mission suisse auprès de l'ONU en lui «faisant état de la pose vraisemblable d'antennes sans autorisation». Il va l'inviter «à solliciter une prise de position de la Mission de Russie», a précisé lundi le Département du territoire à l'agence de presse Keystone-ATS. Selon la RTS, ces installations de communication seraient utilisées pour des opérations d'espionnage.

Sollicitée par la RTS, l'ambassade russe indique être «fermement en désaccord avec de telles déclarations et les considère comme une tentative supplémentaire de diaboliser arbitrairement la Russie et les Russes». «Nous réaffirmons

notre position selon laquelle le personnel diplomatique de notre ambassade est uniquement concentré sur la tâche de maintenir une coopération constructive avec les autorités du pays hôte dans les circonstances actuelles difficiles», précise le service de presse de la Fédération de Russie.

Le Service de renseignement de la Confédération (SRC) estime pour sa part dans son rapport 2024 que «la Suisse reste un terrain d'action privilégié pour les services russes». Dans le rapport de 2023, le SRC indiquait qu'au moins un tiers du personnel diplomatique ou administratif russe travaillerait pour les renseignements, soit environ 70 personnes. **ATS**

La participation suisse au Pacte européen sur l'asile est critiquée. Des ONG tirent la sonnette d'alarme

Un doigt accusateur sur la Suisse

SOPHIE DUPONT

Migration ▶ C'est encore un dossier européen qui promet d'être tendu. La Suisse devra mettre en œuvre une partie du Pacte européen sur la migration. La consultation s'est terminée jeudi dernier et des ONG dénoncent un pas de plus dans le démantèlement de la protection des réfugiés.

La réforme adoptée par l'Union européenne prévoit des camps de détention aux frontières extérieures de l'Europe où les migrant·es seront «filtrés» avant d'avoir accès à une procédure d'asile ou d'être renvoyés. Elle vise également à limiter la migration dite irrégulière entre les Etats européens avec un système de surveillance renforcé, qui comprendra la récolte de données biométriques. Le pacte contient un volet «solidarité», pour une répartition plus équitable des requérant·es d'asile dans les différents pays européens. Ce dernier élément n'est toutefois pas contraignant pour la Suisse.

«Dysfonctionnel et déshumanisant»

Réunies au sein de la coalition des juristes indépendant·es pour le droit d'asile, des ONG rejettent la participation suisse au pacte, qu'elles jugent «dysfonctionnel et déshumanisant». «C'est comme si les pires pratiques des autorités étaient mises ensemble. Ce projet détruit ce qui reste du droit d'asile», dénonce Sophie Guignard, de Solidarité sans frontières. En Suisse, la mise en œuvre du pacte aura des conséquences notamment sur les mineur·es non accompagnés (MNA), arrivés seuls en Suisse pour y demander l'asile. Jusqu'à aujourd'hui, les autorités ont l'obligation d'examiner leur demande d'asile. Avec le pacte, ils et elles pourraient être expulsés dans un autre pays européen, en vertu des accords Dublin. Lors de la procédure de filtrage en Suisse, des requérant·es d'asile pourraient être détenu·es trois jours sans protection juridique, fa-



La mise en œuvre du pacte aura des conséquences notamment sur les mineur·es non accompagnés. KEYSTONE-PHOTO PRÉTEXTE

milles y compris, dénoncent les ONG.

Autre sujet de préoccupation, la prolongation des délais Dublin de dix-huit mois à trois ans. Pendant cette période, une requérant·e d'asile pourra être renvoyé·e pour que sa demande d'asile soit traitée ailleurs. «C'est une période où la personne ne peut pas travailler, se former, nouer de relation sociale durable, ni accéder à tous les soins médicaux. Cela a de

graves effets sur la santé physique et psychique», souligne Sophie Guignard.

Chasse aux sans-papiers

Le nouveau système de récolte de données Eurodac, qui permettra de tracer le parcours des migrant·es en Europe, est également critiqué. «Y seront enregistrées non seulement les personnes concernées par un transfert Dublin mais également celles avec un statut de

protection temporaire ou en situation irrégulière», pointe Raphaël Rey, du Centre social protestant à Genève. La coalition craint que cela ouvre la porte à une chasse aux sans-papiers dans certains cantons. Pour obtenir des données, des mesures de contrainte seront possibles sur des enfants dès 6 ans.

Les organisations demandent que la Suisse utilise sa marge de manœuvre pour ne pas aggraver les conditions de

vie des personnes en fuite. Elles réclament également que la Confédération participe au mécanisme de solidarité et prenne en charge des requérant·es d'asile arrivés dans d'autres pays européens. Un référendum n'est pas exclu, en fonction des décisions du parlement.

Les partis sont pour leur part divisés sur le pacte sur la migration. Le PLR se montre enthousiaste et salue des mesures «qui contribueront à ré-



«C'est comme si les pires pratiques des autorités étaient mises ensemble»

Sophie Guignard

duire la migration irrégulière». Le parti demande de renforcer les renvois Dublin et de mettre une pression plus forte sur les pays tiers qui refusent les requérant·es déboutés. Il s'oppose par contre à une reprise du mécanisme de solidarité entre pays européens. Pour sa part, l'UDC rejette fermement le projet de mise en œuvre du Conseil fédéral. «Le monstre bureaucratique européen ne cesse de se développer et les coûts de la politique européenne des frontières est toujours plus élevé pour des résultats toujours plus douteux», écrit-elle.

Critiques à gauche

Le PS se montre critique envers le projet et demande que la Suisse utilise sa marge de manœuvre. Le parti s'inquiète notamment de la détention d'enfants dans le cadre des procédures accélérées et demande de garantir une protection juridique indépendante. Le PS soutient la reprise du mécanisme de solidarité, tout comme les Vertes. Le parti écologiste rappelle qu'il n'existe pas de voie migratoire légale et sécurisée pour entrer en Europe. «Au lieu de créer des voies sûres, le pacte engendre des situations de non-droit et de la bureaucratie», écrit-il. Les Vertes réclament des améliorations, notamment pour le regroupement familial. I